

... ce conseil sera chargé de définir une démarche intégrée de la part du gouvernement fédéral lorsqu'il apportera un soutien direct à l'industrie et au développement économique au Canada...

Cela résume à peu près les fonctions du ministre de l'Industrie et du Commerce. Le premier ministre a ensuite affirmé que le conseil sera chargé de «coordonner les politiques d'achat gouvernementales». Dans ce cas, à quoi servent les 23,000 employés du ministère des Approvisionnements et Services? Je croyais qu'ils s'occupaient de cette question. Le conseil sera aussi chargé «d'étudier et de coordonner les propositions émanant des ministères avant leur présentation au cabinet». Il y a déjà une multitude de comités du cabinet qui s'en chargent. Le premier ministre a affirmé que le conseil «aura enfin pour responsabilité de mettre au point des mécanismes visant à améliorer et à intégrer l'application des programmes à l'échelon local». Il est difficile de voir ce que cela veut dire.

J'ai également lu ce que les autres ministres ont déclaré. Le ministre des Finances (M. Chrétien) a fait une affirmation plutôt renversante quand il a déclaré que le nouveau conseil ne poserait pas de problèmes et que lui-même et le nouveau superministre étaient de grands amis et se connaissaient depuis longtemps. Il nous a garanti qu'ils arriveraient à s'entendre. C'est certainement l'explication la plus farfelue des dépenses supplémentaires que ce nouveau conseil occasionnera aux contribuables canadiens.

Le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Lesard) a parlé pendant 40 minutes. J'ai lu son discours deux fois et je ne sais toujours pas s'il pense que le conseil sera utile ou néfaste. Il a surtout parlé de son propre ministère. D'après ce qu'il a dit, il semble croire qu'à la fin du compte, le conseil ne changerait pas grand-chose à la situation et qu'il pourrait lui-même poursuivre ses activités exactement comme par le passé.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a déclaré que grâce à l'établissement du conseil, il aura maintenant dix alliés pour appuyer ses propositions aux réunions du cabinet. Cela laisse entendre qu'il n'avait pas d'allié au sein du cabinet auparavant. En outre, d'après ce que j'ai compris, le premier ministre ne fait pas vraiment confiance au ministre de l'Industrie et du Commerce parce que le superministre devra maintenant approuver toutes ses politiques.

Dans son entrée en matière, le ministre de l'Industrie et du Commerce s'est réjoui que son ministère compte deux nouveaux groupes d'étude. L'un d'eux sera le comité très sélect d'hommes d'affaires et de dirigeants syndicaux qui aura pour tâche d'examiner les moyens d'améliorer non exportations. L'autre comité sera celui de la petite entreprise et sa tâche consistera à aider les petites entreprises canadiennes à participer aux programmes de travaux qui vont engager des dépenses d'immobilisation considérables à travers le pays. Si j'ai bien compris le premier ministre, ces deux comités seront comptables au nouveau superministre et non au ministre de l'Industrie et du Commerce.

Jusqu'ici quatre ministres ont pris la parole et la Chambre n'est pas mieux renseignée sur l'action du nouveau ministère et ne sait toujours pas comment les Canadiens retireront un avantage des dépenses nécessaires pour le créer. C'est peut-être John Gray du *Journal d'Ottawa* qui a mieux résumé la situation hier quand il a cité les propos d'un fonctionnaire non identifié. Il a dit ceci:

Développement économique

Naturellement, si le système des comités ministériels fonctionnait à plein rendement, ce genre de conseil ne serait pas nécessaire.

Selon ce fonctionnaire, en créant un super-ministère le gouvernement au fond reconnaît qu'il a lamentablement échoué dans sa gestion de l'économie de notre pays depuis dix ans que le premier ministre est au pouvoir.

Les députés se rappelleront qu'au moment où le premier ministre était entré en fonctions, ses méthodes de gestion du gouvernement ont suscité une vive approbation. C'était un homme de l'ère moderne, un apôtre des systèmes qui appréciait les technocrates. Il mettait en place des systèmes nouveaux et modernes pour la gestion de l'information au sein du cabinet qui devaient permettre à ses membres de prendre des décisions à partir de données rationnelles et utiles, tous pouvant librement consulter toute l'information nécessaire.

Il y a quelques mois, j'ai eu l'honneur de participer à un colloque sur le fonctionnement des organismes du gouvernement central. L'un des participants était un haut fonctionnaire qui avait travaillé au cabinet du Conseil privé à l'époque de la mise sur pied des systèmes. Ce dernier nous a expliqué les rouages du cabinet et la façon dont le Conseil privé agissait de concert avec le cabinet. Ce fut une description incroyable. Il était très emballé, très fier manifestement de ses réalisations et de celles des autres technocrates. Accumulant organigrammes et transparences, il nous expliqua comment l'information circulait au sein du cabinet, comment les décisions étaient prises, quels comité examinaient les projets de loi et comment s'opérait la rétroaction. A l'aide de chiffres impressionnants, il nous énuméra les structures que le premier ministre avait mis en place pour faire de notre gouvernement le plus efficace au monde. C'était absolument incroyable, absolument sidérant. Je ne peux absolument pas comprendre comment, devant une telle situation, certains ne se sont pas rendu compte que le gouvernement allait complètement à la dérive.

● (1232)

Pas étonnant si le personnel du Conseil privé est passé de 63 employés à 469 en l'espace de dix ans. Il faut beaucoup de gens si l'on veut s'y retrouver au milieu de tous ces systèmes et procédures que le premier ministre a établis avec beaucoup de fierté depuis dix ans. Après avoir laissé les Canadiens faire les frais de cette incurie administrative incroyable pendant dix ans, on commence à se rendre compte que c'est un échec total et qu'il faudrait essayer autre chose.

Ce n'est pas le nouveau ministère qui nous est proposé ni les lignes directrices des plus vagues que le premier ministre a présentées à la Chambre qui régleront le problème. On n'a rien fait pour simplifier la structure incroyablement complexe du Conseil privé; au contraire on a encore augmenté la bureaucratie. Cela ne réglera en rien le problème. Les Canadiens peuvent constater, une fois de plus, l'aveuglement du premier ministre, qui ne veut pas admettre qu'on ne peut résoudre les problèmes en changeant le mal de place, en établissant de nouveaux comités et en restructurant certaines choses. Cette méthode est vouée à l'échec et les exemples sont légion. Le gouvernement actuel a déjà procédé à plus de 400 remaniements ministériels, monsieur l'Orateur. Les ministres ne savent même plus où sont les toilettes ni ce que font leurs ministères ni, il va sans dire, comment exercer le moindre contrôle.